

Montréal, le 6 novembre 2023

Par courriel

À : Toutes les entités visées

Objet : Information sur la publication d'une nouvelle version du Registre

Madame,
Monsieur,

La Régie de l'énergie (la Régie) attire votre attention sur l'élément d'information suivant :

- À la suite des modifications apportées au texte du [Registre des entités visées par les normes de fiabilité](#) (le Registre), une nouvelle version de celui-ci sera publiée lors de la prochaine mise à jour de la [section Surveillance du site internet de la Régie](#).

Les entités visées par les normes de fiabilité doivent prendre connaissance du texte des normes, du Registre, du Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité ou de tout autre document de la Régie portant sur la surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec.

Vous pouvez vous abonner à notre infolettre « [Quoi de neuf ?](#) » donnant les nouvelles concernant le régime obligatoire de normes de fiabilité au Québec.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ld